

TENDANCES DE L'APOLOGÉTIQUE CONTEMPORAINE

Il y a plusieurs de ces tendances dont le catholique doit se défier.

Le vent est aux concessions. Concéder est sage parfois, mais dangereux souvent. On concède en ce qui regarde les mœurs, on concède en politique, on concède en philosophie et dans les sciences ; aujourd'hui il nous semble qu'on est prêt à concéder beaucoup en matière religieuse.

On restreint le plus possible les définitions de l'Eglise ; on multiplie les points d'interrogation ; on sourit avec bienveillance à des hypothèses souvent risquées.

On dirait, à lire certains ouvrages, à entendre certains professeurs que la règle de l'apologiste de nos jours est de ne point paraître exigeant et d'accorder le plus possible aux adversaires de la tradition catholique.

Cela paraît une question de convenance, une libéralité de bon ton.

Je parle ici d'une école qui existe non seulement en Europe, mais qui compte des disciples et des maîtres même sur le continent américain.

Que n'a-t-on pas dit et écrit par exemple, dans ces dernières années sur la question de l'authenticité des Livres Saints, sur l'inspiration et son étendue, sur certains faits de l'Ancien Testament, sur la théorie de l'évolution, etc. ?

Ce qu'on a dit n'a pas été condamné par l'Eglise, je l'admets ; mais l'Eglise ne l'approuve pas non plus et elle aurait bien le droit de se plaindre du peu de cas que plusieurs de ses fils font des règles tracées par elle aux savants.

Rappelons-nous, en effet, ses décisions solennelles : « La doctrine de la foi, que Dieu a révélée, n'a pas été livrée comme une invention philosophique aux perfectionnements de l'esprit humain, mais elle a été confiée comme un dépôt divin à l'Épouse du Christ, pour être fidèlement gardée et infailliblement enseignée. Aussi, faut-il toujours retenir le sens des dogmes sacrés que l'Eglise a une fois déclaré, et ne jamais s'en écarter sous prétexte d'une intelligence plus approfondie. »